

## COMPTE RENDU REUNION DU 21 JUIN 2016

### ORDRE DU JOUR :

- 1- TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE D'ENTREPOT (ATELIERS MUNICIPAUX) :
  - MAITRISE D'ŒUVRE ;
  - CONVENTION DE MISSION DE COORDINATION SECURITE PROTECTION DE LA SANTE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
  - CONVENTION DE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 2- REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR DES RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE :
  - CONSULTATION DES ENTREPRISES – RESULTATS ;
  - LANCEMENT CONSULTATION POUR LA DEMOLITION DES ATELIERS MUNICIPAUX ;
- 3- RUE FRANCOIS MITTERRAND – TRAVAUX DE VOIRIE – MAITRISE D'ŒUVRE ;
- 4- ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION ;
- 5- CAPJ ETE 2016 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'UN ANIMATEUR ;
- 6- ALSH TOUSSAINT 2016 ET AVRIL 2017 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION ANIMATEURS ;
- 7- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ;
- 8- REMBOURSEMENTS DIVERS ;
- 9- APPLICATION DES PENALITES DE RETARD POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUITE A NON PAIEMENT DES SOMMES DUES (CANTINE, Garderie, NAP, ALSH) ;
- 10- MUTUALISATION POLICE MUNICIPALE ;
- 11- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION ET CREATION EMPLOI ;
- 12- JURY CRIMINEL DU NORD POUR L'ANNEE 2017 – TIRAGE AU SORT ;
- 13- QUESTIONS DIVERSES.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 15 juin 2016

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mr QUENNESSON Gérard, Mme BASQUIN Danièle, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr DHAUSSY Jérôme, Mr JACQUEMIN Guillaume, , Mme LAPOINTE Christiane, Mr DEBIEVE Laurent, Mme STIEVENARD Catherine, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mme CARREZ Danièle qui a donné procuration à Mme AUBLIN Yolande , Mr GAUDRY Michael qui a donné procuration à Mr QUENNESSON Gérard, Mr CARLIER Benoît qui a donné procuration à Mr DHAUSSY Jérôme.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

### **I - TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE D'ENTREPOT (ATELIERS MUNICIPAUX) :**

#### **- MAITRISE D'ŒUVRE ;**

Monsieur le Maire propose de confier la maîtrise d'œuvre à XIO Architectures, représentée par Mr Florian Miché, Architecte à RAILLENCOURT SAINTE OLLE, 889B route d'Arras, pour les missions suivantes :

- études d'avant-projet sommaire ;
- études d'avant-projet définitif ;
- dossier de demande de permis de construire ;
- études de projet ;
- assistance à la passation des contrats de travaux ;
- visa des études d'exécution ;
- direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- assistance aux opérations de réception.

Pour les missions qui lui sont confiées, la rémunération de l'architecte sera de 12 200.00 € H.T

Adopté par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David).

#### **- CONVENTION DE MISSION DE COORDINATION SECURITE PROTECTION DE LA SANTE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Suite aux prescriptions techniques demandées par l'architecte, il y a lieu de désigner un coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé de catégorie 3 en phases conception et réalisation pour les travaux de construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt dit les ateliers municipaux.

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David) :

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la Société CEFAQ de VERVINS pour un montant de mission H.T de 990.00 € ;

#### **- CONVENTION DE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Suite aux prescriptions techniques demandées par l'architecte, il y a lieu de désigner un contrôleur technique pour les travaux de construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt dit les ateliers municipaux,

Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David),

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la désignation et à la mission du contrôleur technique BUREAU VERITAS dont le siège social se situe Val Park – parc d'activités de l'aérodrome Ouest à VALENCIENNES (59316) pour un montant de 1 540.00 € H.T,

#### **- CONSULTATION**

Il est nécessaire de procéder à une consultation pour la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt dit les ateliers municipaux.

Mr MICHE Florian, architecte et maître d'œuvre de l'opération prépare le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil après avoir délibéré par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David).

- autorise Mr le Maire à lancer une consultation pour la réalisation de ces travaux - dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2016.

## **II - REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR DES RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE :**

#### **- CONSULTATION DES ENTREPRISES – RESULTATS**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de requalification des espaces publics carrefour des rues de l'église et de la liberté et la mission de maîtrise d'œuvre confiée à la Société CIBLE VRD de Marcoing par délibération en date du 18 mai 2015.

Monsieur le Maire présente le résultat de la consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David) :

- retient l'offre de l'entreprise DESCAMPS TP pour un montant de 37 880.95 € H.T

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toutes pièces y afférentes ;

#### **- LANCEMENT CONSULTATION POUR LA DEMOLITION DES ATELIERS MUNICIPAUX**

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation relative aux travaux de démolition des ateliers municipaux situés au 1 rue de la liberté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix pour et 4 abstentions (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David) :

- autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la démolition des ateliers municipaux ;

## **III - RUE FRANCOIS MITTERRAND – TRAVAUX DE VOIRIE – MAITRISE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire fait part de la consultation de trois cabinets d'ingénierie pour mener à bien la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de voirie de la rue François Mitterrand, à savoir :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de retenir l'offre de CIBLE VRD de Marcoing pour un montant de 17 000.00 € H.T ;

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire ;

## **IV - ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION**

#### **- ANNULATION**

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 7 avril 2016 décidant d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de cinq ans.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Sous-Préfet en date du 29 avril 2016 l'informant que la durée de vacance nécessaire pour assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation est erronée. En effet, l'article 106 de la loi de finances pour 2013 a modifié cette durée qui passe de cinq ans à deux ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, annule la délibération en date du 7 avril 2016.

#### **- ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION**

Vu l'article 106 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012,  
Vu l'article 1407 bis du code général des impôts,  
Vu la délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2016 permettant d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale, les logements vacants depuis plus de cinq ans,  
Vu la délibération du 21 juin 2016 annulant la précédente délibération,  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :  
Décide :

- D'ASSUJETTIR les logements vacants à la taxe d'habitation conformément aux nouvelles dispositions prévues par l'article 106 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012,
- DE DIRE que la présente délibération vient remplacer la précédente délibération du Conseil Municipal du 7 avril 2016 instituant la taxe annuelle sur les logements vacants,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services de l'Etat.
- dit que cette décision prend effet à compter du 1er janvier 2017.

#### **V - CAPJ ETE 2016 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'UN ANIMATEUR**

Vu la nécessité d'employer un animateur diplômé pour seconder la responsable de l'animation jeunesse, chargée de la direction de l'accueil de loisirs pendant la période du 7 juillet 2016 au 29 juillet 2016 ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité,

Le recrutement :

D'un agent non titulaire saisonnier pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.

#### **VI - ALSH TOUSSAINT 2016 ET AVRIL 2017 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION ANIMATEURS**

Monsieur le Maire propose le recrutement d'animateurs diplômés pour l'encadrement de l'ALSH des petites vacances d'octobre 2016, février et avril 2017 en fonction des inscriptions. La direction du centre sera assurée par Madame LERIQUE Marie, adjoint d'animation de 2ème classe, titulaire en poste à la mairie.

La rémunération des animateurs diplômés sera celle d'un adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

#### **VII - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Vu le budget primitif 2016, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention de 50 € à l'association « Club informatique de Saint Hilaire lez Cambrai ».

#### **VIII - REMBOURSEMENTS DIVERS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le chèque de remboursement par ORANGE INTERNET d'un trop perçu de 2.66€.

#### **IX - APPLICATION DES PENALITES DE RETARD POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUITE A NON PAIEMENT DES SOMMES DUES (CANTINE, GARDERIE, NAP, ALSH) ;**

Il y a débat sur les règles et le principe. La question sera représentée lors d'un prochain conseil.

#### **X - MUTUALISATION POLICE MUNICIPALE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans un contexte budgétaire toujours plus contraint pour les collectivités locales, la mutualisation des services devient une nécessité. Elle est avant tout une démarche d'optimisation des moyens et une meilleure maîtrise des dépenses.

Il paraît opportun de mettre en commun un service de police municipale et de signer une convention de mutualisation avec la commune d'Avesnes les Aubert

La mutualisation consistera en une aide dans les missions suivantes :

- désordres relevant du Règlement Sanitaire Départemental ;
- arrêtés municipaux divers ;
- animaux dangereux ;
- suivi des logements vacants ;
- biens sans maître ;
- biens en état manifeste d'abandon ;
- toute réponse à des besoins identifiés ponctuellement.

Cette mise à disposition sera conclue sur une base initiale de 3 heures/semaines à titre onéreux et donnera lieu à une refacturation sur la base du nombre d'heures effectuées par l'agent mis à disposition multipliées par le taux horaire brut moyen.

Par 15 voix pour et 4 voix contre (Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David), le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mutualisation de la police municipale avec la commune d'Avesnes les Aubert.

#### **XI - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION ET CREATION EMPLOI**

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent, et vu l'avis favorable en date du 9 juin 2016, il convient de supprimer et créer l'emploi correspondant :

- la suppression de l'emploi de gardien de police municipale à temps complet ;
- la création d'un emploi de brigadier de police municipale à temps complet de la catégorie C à compter du 1er juillet 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de Monsieur le Maire.

#### **XII – TARIF REPAS LIVRES PAR API RESTAURATION – AVENANT N° 5**

- repas Maternel/Primaire

(Période scolaire et hors période scolaire) : 2€58 TTC ;

Si suppléments :

Viande doublée : 0.62 € TTC

Pain coupé : 0.08 € TTC

Repas Pique-Nique : 0.62 € TTC

Adopté à l'unanimité.

#### **XIII - JURY CRIMINEL DU NORD POUR L'ANNEE 2017 – TIRAGE AU SORT LISTE PREPARATOIRE 2017**

- LEMAIRE Guy - 16 ruelle Clémenceau

- LEDUC Francine – 2 rue Pasteur

- LEFEBVRE Denis – 22 rue des écoles.

#### **XIV – QUESTIONS DIVERSES**

Un riverain a signalé un désordre dans le cimetière ; une canette de bière perchée sur une croix, Mr Leduc se chargera de la faire enlever.

La participation à la fête des écoles (école primaire) se fera sur invitation, Vigipirate oblige.

Levée de séance à 21 H 10.